



Projet parascolaire



2022-2023

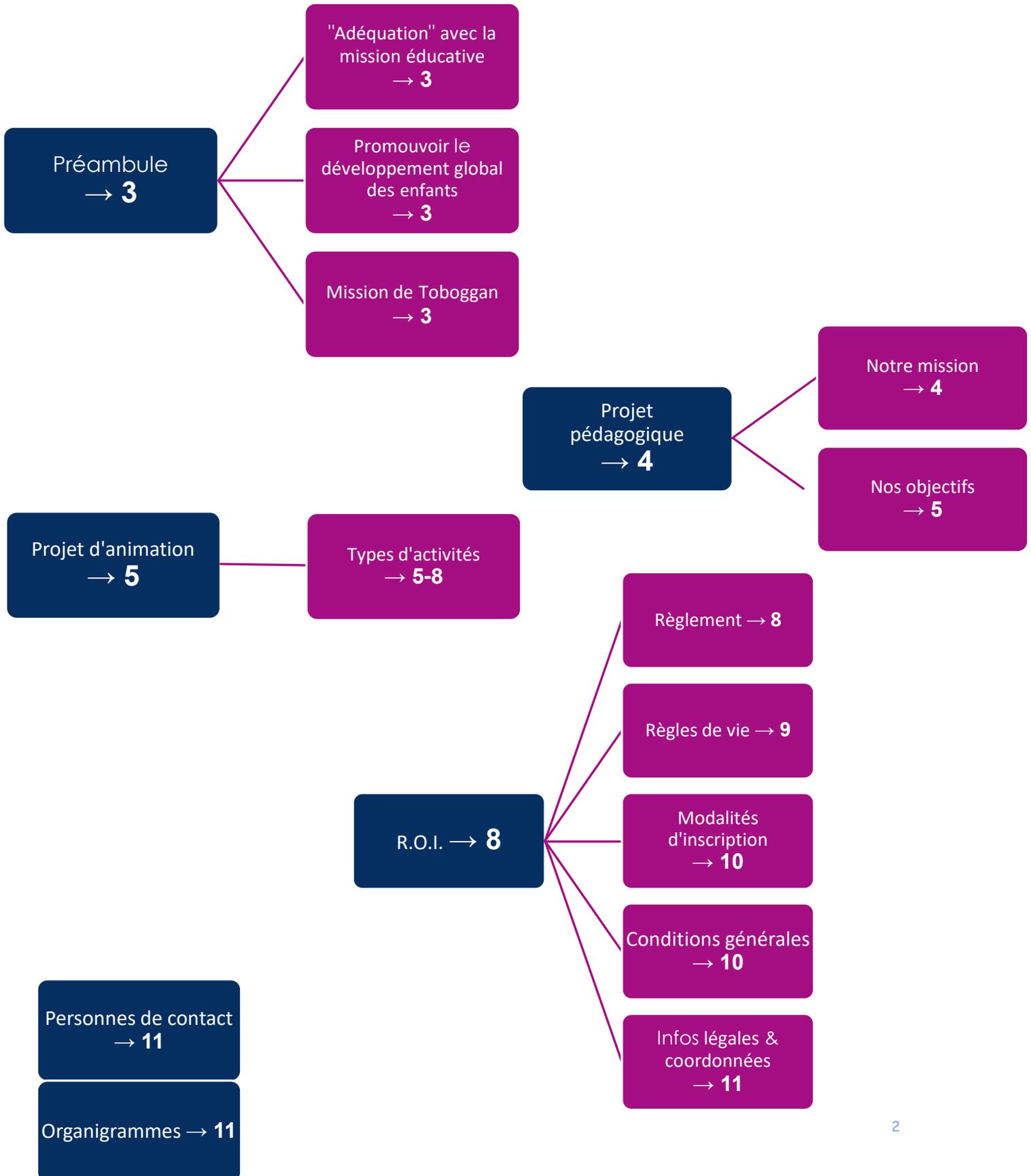


<https://info.club/>

Chaussée de Malines 77 – 1970 Wezembeek-Oppem

Tel : +32 (0)2 731 11 96 – Fax : +32 (0)2 731 68 40 – Belfius Banque : IBAN BE81 0689 0017 9124 - BIC GKCCBEBB

Table des matières



PRÉAMBULE

Dans un contexte de mondialisation, les modèles d'accueil temps libre (ATL) en milieu scolaire peuvent souvent contenir des éléments éducatifs communs à d'autres régions, voire d'autres pays. Par exemple, les éléments du cadre organisationnel québécois du service de garde en milieu scolaire mettent l'emphase sur le bien-être de la clientèle, sur la diversification des activités parascolaires, mais surtout l'adéquation avec la mission éducative de l'école. D'ailleurs, la planification des activités fait partie intégrante du projet éducatif des écoles du Québec.

Cette optique est partagée par l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) et Toboggan met en œuvre un modèle similaire, où les enfants peuvent s'épanouir dans un environnement adapté à leurs besoins.

Telle est la mission de Toboggan : assurer la sécurité et le bien-être général des enfants, encourager le développement

d'habiletés sociales telles que le respect, l'esprit d'échange et de coopération, favoriser le développement personnel et relationnel par l'expérience et le jeu, tout en tenant compte des intérêts et des besoins des enfants.

Le présent projet pédagogique vise à fournir de l'information sur les activités parascolaires offertes par Toboggan. Nous aborderons entre autres les aspects organisationnels, les objectifs, la planification et les informations importantes. De plus, il comprend des renseignements sur les règles et les responsabilités des différentes instances.

**S'inspirer et s'outiller afin
d'améliorer nos
propres pratiques.**



Notre mission

Au travers des différents projets poursuivis, Toboggan se donne ainsi pour mission de favoriser :

- Le développement physique par des activités variées et adaptées à l'âge, au handicap, à la motivation, aux capacités et aux besoins de chaque enfant.
- La créativité par des activités favorisant l'imagination et la liberté d'expression.
- Le vivre ensemble et l'intégration sociale: Par l'apprentissage de la confiance en soi et en les autres et par l'acceptation de la différence.

Nos objectifs

Tout d'abord, nous tenons à préciser que les activités proposées varient selon la période, et selon les besoins des enfants et des écoles. De plus, dans le but de s'assurer que nos activités sont toujours adaptées et appréciées de chacun, elles sont évaluées, modifiées ou supprimées selon les besoins.



« Soutenir et encourager les enfants dans leurs découvertes »



Voici les objectifs que notre organisme souhaite atteindre, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y arriver :

- Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité.
 - Amener l'élève à adopter une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie.
- Proposer aux enfants des activités pédagogiques adaptées à leur âge et aux horaires de l'école.
- Contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement général de l'enfant à travers les activités parascolaires qui aident au développement global de celui-ci.
- Encadrer et animer les enfants dans un esprit de convivialité, d'épanouissement personnel et de citoyenneté. Permettre à l'élève de développer des attitudes d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité.

En outre, nous souhaitons que les besoins et les intérêts des enfants soient respectés, tout en fournissant un environnement adapté et un cadre souple et ouvert. Nous voulons que les enfants apprennent, par le biais d'activités éducatives, à mieux se connaître, à s'engager et à se réaliser.

L'animateur.trice parascolaire : Il.elle doit préparer et gérer des ateliers selon ses propres compétences pour ainsi stimuler la créativité des enfants. Il.elle peut entre autres proposer des activités dans des domaines variés tels qu'artistique, sportif, ludique, scientifique, multimédia, etc.

Ces activités doivent être adaptées à la situation de l'école (temps court avant et après l'école, heure du midi...), aux espaces disponibles et au rythme des enfants, tout en prenant en compte le partenariat école/organisme tel que défini. L'animateur.trice planifie, accueille, anime tout en étant responsable des groupes d'enfants qui lui sont confiés.

Les activités parascolaires : Le choix d'une activité parascolaire est très important. Guider par ses parents, l'enfant doit choisir une activité où le plaisir, l'épanouissement personnel, les découvertes, et les nouvelles rencontres sont au rendez-vous. Le but est qu'il puisse exploiter le potentiel et les talents qui lui sont propres. Pour cela, l'enfant doit avoir une liberté de choix, et ses parents peuvent l'aider à établir ses préférences en discutant avec lui.

La socialisation, la valorisation, l'inculcation de valeurs telles que la persévérance et le sens des responsabilités ne sont que quelques bénéfiques que peut apporter une activité parascolaire à l'enfant.

Voici un résumé de ce que notre association offre pour le moment dans plusieurs écoles de communes différentes.

***Notez que chaque école possède sa programmation particulière.**

- **Contes et légendes du monde** : Au départ d'une histoire contée par l'animateur.trice, les enfants vont s'envoler dans de lointaines contrées. Ils y découvriront différentes cultures et traditions à travers des chants, rondes, bricolages.
- **Éveil musical** : Jouer avec les sons, la voix et avec son corps en mouvement. Explorer et manipuler différents instruments. Découvrir le monde des contes et des légendes et explorer la créativité de chacun.



- **Danse créative** : Atelier de danse basé sur l'expression corporelle (les enfants y découvrent les bases de la danse par le jeu), combiné avec l'apprentissage de chants, de rondes, de contes musicaux et d'exercices rythmiques.

- **Laboratoire du savant fou :** Les enfants auront l'occasion de découvrir les sciences via une série d'expériences ludiques. Ils pourront aussi expérimenter, tester et développer leurs connaissances dans ce domaine tout en s'amusant.



- **Théâtre :** Vaincre la timidité, prendre la parole en public, improviser, écrire son personnage... Les objectifs de l'art théâtral sont divers et variés !

- **Marionnettes / contes et légendes :** Grâce aux plus beaux contes d'hier et d'aujourd'hui, aux marionnettes qui interpréteront tout cela à merveille, vos enfants côtoieront et créeront un monde merveilleux où se lie l'imaginaire et humour.

- **Expression corporelle :** Atelier de danse basé sur l'expression corporelle (les enfants y découvrent les bases de la danse par le jeu) combiné avec l'apprentissage de chants, de rondes et d'exercices de rythmique.

- **Création BD :** Devenir un spécialiste du 9ème art : de la création du synopsis à la mise en couleur, réalisation de sa propre bande dessinée.

- **Hip hop :** Initiation progressive au rythme et à la découverte de l'espace afin d'acquérir petit à petit la rigueur nécessaire à l'apprentissage et la création de chorégraphies originales. Le Hip Hop se caractérise par des mouvements rapides et saccadés, sollicitant une coordination complète du corps.

- **Minisports et multisports :** Apprentissage ludique de différents sports adaptés à l'âge : badminton, base-ball, basket, football, hand-ball, hockey, ...



- **Comédie musicale** : Vaincre la timidité, prendre la parole en public, improviser, écrire son personnage... Les objectifs de l'art théâtral sont divers et variés ! En comédie musicale, le chant et la danse complètent l'art théâtral pour en faire une discipline spectaculaire aux multiples possibilités.

- **Échecs débutants** : Initiation aux jeux échecs pour les primaires: règles, techniques.
Ce parascolaire est dédié aux enfants ne connaissant pas les règles des échecs.

- **Échecs avancés** : Apprentissage approfondi des différentes techniques et mise en situation. Des matchs et tournoi seront également organisés.
Ce parascolaire est dédié aux enfants connaissant les règles et/ou ayant déjà participé au parascolaire "échecs".



- **Arts plastiques** : Nous proposons à vos enfants des ateliers créatifs, centrés sur les arts plastiques dans toutes ses formes (création de bricolages, dessin, peinture, modelage, etc..).

- **Éveil sportif** : Activités d'éveil sportif qui reprennent des sports ballons : baby-basket, minifoot, mini-handball.



Les activités parascolaires ont un effet positif sur les enfants ! Elles favorisent le développement physique et mental, développent la discipline personnelle, la mémoire, la concentration et renforcent l'estime de soi !



Règlement pour les activités parascolaires

Contenu des cours

Chaque animateur.trice préparera le contenu des activités selon ses propres compétences pour ainsi stimuler la créativité des enfants. Ces activités doivent être adaptées à la situation de l'école (temps après l'école, heure du midi...), aux espaces disponibles et au rythme des enfants, tout en prenant en compte le partenariat école/organisme tel que défini. L'animateur.trice planifie, accueille, anime tout en étant responsable des groupes d'enfants qui lui sont confiés.

La coordinatrice pédagogique est susceptible de vous demander ce qui a été et sera fait avec les enfants dans chaque activité, et ce à des fins informatives (notamment pour les parents).

Avant les cours

- Lors du premier cours et dans la mesure du possible, une rencontre aura lieu entre le professeur et l'animateur.trice.
- L'animateur.trice est responsable du nettoyage après toute activité.
- Toute utilisation du matériel présent dans les classes et appartenant, soit au professeur, soit à l'école est strictement interdite.
- L'animateur.trice veille au respect de la propreté des bancs, chaises, murs....

- Une fois l'activité terminée, l'animateur.trice veillera à ce que tout soit en ordre et fermé : éteindre toutes les lumières, fermer les fenêtres, fermer le local...

Matériel

- Pendant toute la durée de son cours, l'animateur.trice est responsable du matériel mis à sa disposition. Chaque animateur.trice doit, en fin de séance, ranger le matériel et fermer à clé les cadenas, portes et armoires afin d'éviter toute disparition non désirée.
- En cas d'objet manquant et/ou cassé, cela doit être signalé le jour du constat, afin de permettre un remplacement et/ou une réparation au plus vite.
- L'animateur.trice est tenu de faire régulièrement l'inventaire du matériel dont il a la responsabilité, inventaire à remettre par courriel à l'adresse logistique@info.club avant chaque congé scolaire.
- Pour certains cours, si les animateurs amènent leur propre matériel, *Toboggan* décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou endommagement de ce dernier.

Suivi des cours et présences

- Tout animateur.trice est tenu.e de faire les présences à chaque séance de cours. Cette étape est essentielle, afin de permettre au bureau de vérifier les inscriptions et d'agir notamment en cas de retard de paiement.
- Toute absence d'un enfant **de plus de deux semaines** doit impérativement être signalée au bureau, afin qu'il puisse prendre contact avec la famille et vérifier l'état de l'inscription.
- Avant l'activité l'animateur est tenu d'aller chercher les enfants à l'endroit prévu par l'école. A la fin de l'activité, l'animateur ramène les enfants à l'endroit prévu par l'école, les enfants ne repartent pas seuls à la fin du cours

Règles de vie et ligne de conduite

Tenue vestimentaire

Elle doit être adaptée au public et aux activités, à savoir une tenue confortable, propre et décente.

Cigarette, alcool & stupéfiant

Strictement interdits dans les abords des écoles, évidemment !

La politesse

De rigueur avec les enfants ainsi qu'avec les parents. Le personnel utilisera les techniques de communication efficaces et évitera d'utiliser un langage inapproprié. Il restera calme et diplomate en toutes circonstances.

Le personnel se présentera à la direction le premier jour de son contrat.

La sécurité

- Primordiale pour l'enfant. Il est donc essentiel que le personnel d'encadrement veille sur les enfants de manière active et ne laisse jamais les élèves sans surveillance.
- L'utilisation de tout téléphone mobile est strictement interdite pendant les temps d'animation.
- Si un enfant se blesse durant les parascolaires, l'animateur.trice prendra soin de l'enfant. Il veillera à en informer professeurs et parents.

Les retards ou absences

- Tout retard à un cours doit être signalé au plus vite et en premier lieu à Pauline Deprez. Un contact doit absolument être établi (un message laissé sur la boîte vocale ne suffit pas). Si la responsable Pauline Deprez est injoignable, l'animateur.trice doit appeler le bureau au 02/731.11.96. Ce contact est indispensable pour permettre au responsable de faire le relais auprès des parents.

- En cas d'absence et/ou retard de dernière minute et si aucun contact n'a été établi avec Pauline Deprez et/ou le bureau de Toboggan, l'animateur.trice est tenu.e d'informer lui-même le secrétariat de l'école.
- Pour signaler une absence de longue date (au minimum une semaine avant la date du cours à assurer), l'animateur.trice peut envoyer un courriel à l'adresse projets@info.club. Le responsable fera le relais auprès de l'école et des parents.
- En cas de retard récurrent d'un.e animateur.trice, l'asbl Toboggan se réserve le droit de rompre le contrat.

Modalités d'inscription

Dirigez-vous sur notre site internet www.info.club

Cliquez sur *Parascolaire*, suivi de *Programme d'activités*.

Cliquez sur le nom de l'école et choisissez l'activité souhaitée.

(Tous les détails seront affichés, ainsi que la marche à suivre).

26 séances d'une heure par semaine sont proposées sur l'année pour un montant de 220€ en général.

Conditions générales

- Pas d'activités pendant les jours fériés, les conférences pédagogiques et les congés scolaires.

- Le nombre d'enfants est de minimum 6 par groupe et de maximum 10 pour les maternelles et 14 pour les primaires.
- Toboggan se réserve le droit de modifier ou d'annuler un cours si le nombre minimum n'est pas atteint.
- Les enfants doivent avoir une tenue adaptée à l'activité. Le type de tenue suggérée se retrouve dans le descriptif du parascolaire choisi.
- Les parents s'engagent à ne pas venir récupérer l'enfant durant l'activité afin de ne pas perturber l'organisation. Les parents pourront reprendre leur enfant à la fin de l'activité ou à l'extrascolaire.
- Les inscriptions en cours d'année peuvent être acceptées en fonction des places disponibles. Le paiement se fera au prorata des cours restants.
- Les enfants ne peuvent changer de groupe en cours d'année sauf accord de Toboggan.
- Toboggan décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.
- Les cours non prestés pour maladie ou absence de l'animateur.trice seront récupérés durant les semaines blanches.
- Si l'acompte n'est pas payé 10 jours avant le début des parascolaires, Toboggan se réserve le droit d'annuler l'inscription.

- Si une annulation a lieu avant le début du parascolaire, nous remboursons l'intégralité à l'exception de 20€ de frais de dossier.
- Si l'annulation se fait pendant la période de parascolaire et avant le 10 novembre, nous remboursons 75% des activités restantes.
- Un remboursement à hauteur de 75% des séances couvertes par le certificat sera effectué pour une absence de minimum 2 séances.

Infos légales & coordonnées

Toboggan est une Association Sans But Lucratif.

Numéro d'Entreprise : 0433.930.587.

Siège social : rue au Bois, 152/1, 1150 Bruxelles

Secrétariat : Chaussée de Malines, 77, 1970 Wezembeek-Oppem.

02 /731 11 96

Adresse url : www.info.club

Personnes de contact :

Pauline Deprez, chef de projet extra et parascolaire

0496/55.58.02

Pascale Vermeire, Secrétariat

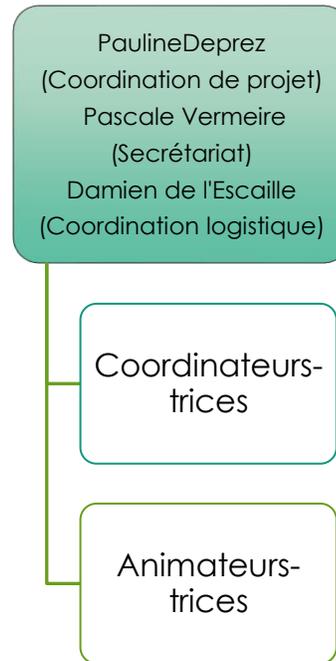
02/731.11.96

Damien de l'Escaille, Coordination logistique

0496/55.58.03

Les statuts de l'association sont consultables sur le site du [Moniteur Belge](http://Moniteur.Belge).

Organigramme au sein de l'équipe d'animation :



Organigramme de l'association :

